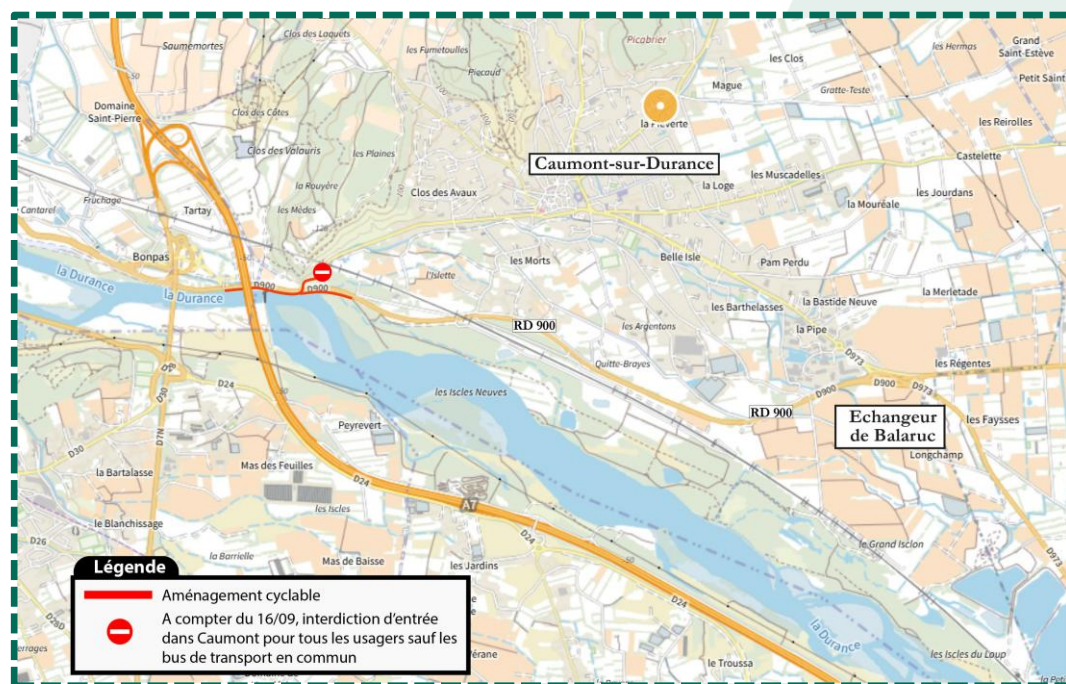


LIAISON CYCLABLE BONPAS / CAUMONT-SUR-DURANCE

L'entrée sur Caumont perturbée durant trois semaines à compter du mercredi 16 septembre

En parallèle de l'aménagement routier de Bonpas, le Département de Vaucluse a souhaité réaliser, en lien avec la commune et le Grand Avignon, une liaison cyclable sécurisée reliant cet important carrefour à Caumont-sur-Durance. La construction de cette nouvelle piste cyclable, d'environ un kilomètre, va débuter dès le lundi 14 septembre. Après des travaux préparatoires réalisés majoritairement de nuit, ce chantier va nécessiter la fermeture à la circulation de l'avenue Jean-Moulin, jusqu'au mercredi 7 octobre pour tous les véhicules sauf les bus. Une déviation sera mise en place le temps des travaux, à partir du mercredi 16 septembre.



LE CHANTIER AURA DES EFFETS SUR LA CIRCULATION

Le démarrage des travaux est prévu le lundi 14 septembre et le chantier se poursuivra jusqu'à fin décembre. L'aménagement de la piste cyclable le long de la RD 900 sera réalisé en journée, sans modification de la circulation, et de nuit, par alternat de circulation (par feux).

A compter du mercredi 16 septembre et jusqu'au mercredi 7 octobre, les usagers ne pourront plus entrer dans Caumont-sur-Durance par l'avenue Jean-Moulin (tourne-à-gauche existant au pied de la Chartreuse de Bonpas) à l'exception des bus de transport en commun. La sortie par cette avenue sera toujours possible.

Durant cette période, les usagers seront invités à rejoindre l'échangeur de Balaruc (RD 900 / RD 973) pour entrer dans Caumont-sur-Durance par l'avenue Maréchal Leclerc.

A l'approche du chantier, la vitesse sur la RD 900 sera réduite à 50 km/h.

UN PROJET QUI RÉPOND À L'ENGAGEMENT DE DÉVELOPEMENT DES CIRCULATIONS DOUCES

La nouvelle piste cyclable constituera un itinéraire structurant et sécurisé, permettant de longer la Durance et de rejoindre Caumont-sur-Durance depuis le carrefour de Bonpas, tout en valorisant le patrimoine local, notamment à proximité de la Chartreuse.

Cet aménagement participera à l'amélioration de la sécurité des usagers, à une meilleure organisation et fluidité des déplacements et plus globalement au développement des mobilités douces.

Cette voie, réservée aux deux roues et aux piétons, se raccordera :

- ✓ A l'itinéraire cyclable desservant Caumont-sur-Durance, au niveau de la passerelle cyclable en bois existante
- ✓ Aux aménagements prévus le long de la RD 900, en direction d'Avignon, dans le cadre de sa requalification prévue du carrefour de Bonpas

Cette piste cyclable de 1 030 mètres sera protégée, le long de la RD 900, par un muret en béton.

Un tourne-à-gauche sera également aménagé pour les cyclistes à proximité du carrefour RD 900 / Avenue Jean-Moulin. Les îlots ainsi que le revêtement de la piste cyclable seront aménagés en béton, le marquage au sol sera réalisé en peinture blanche.

Compte tenu du site inscrit « la Chartreuse de Bonpas avec ses abords », le choix des matériaux a été vu et validé par l'architecte de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de Vaucluse.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 1,3 M€, avec le financement suivant :

- ✓ Région SUD PACA : 600 000 €
- ✓ Département de Vaucluse : 470 000 €
- ✓ Grand Avignon : 230 000 €



Direction de la communication - Mission relations presse

FABRICE BEAU - Tél. 04 90 16 11 23 - Port. 06 37 71 55 49

VALÉRIE BRETHENOUX - Tél. 04 90 16 11 21 - Port. 06 79 42 61 90

pressecdv@vaucluse.fr